

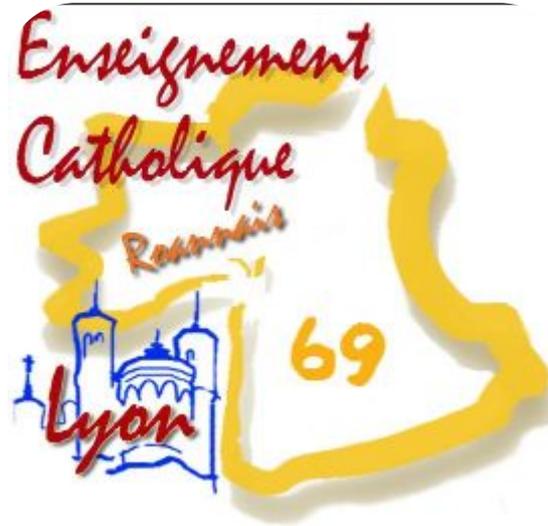


apel

Rhône

ASSOCIATION
DE PARENTS D'ÉLÈVES
DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE

**Les infos de l'Apel du Rhône
du 28 avril au 10 mai 2020**



**L'Enseignement Catholique de Lyon
vous propose de participer à une enquête,**
dans le cadre du chantier « Plateforme internet ressource avec outils pour
enseignants, éducateurs et parents pour la réussite de tous ».

Répondez aux quelques questions proposées
afin de construire ensemble un outil pérenne, utile et pertinent pour tous :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeDqAMamgvGsPK-tly5fdAkX8FXflxLIL08t4Tp25pkdha_Jg/viewform

Merci à tous !

CORONAVIRUS

Comment soutenir les familles en difficulté financière ?

Cliquez ici
pour télécharger le courrier
de l'Apel du Rhône



Nous sommes heureux de partager avec vous cette magnifique vidéo de l'école
Sainte Bernadette à Chasselay : merci à eux !

COMMUNIQUÉ

Reprise des classes le 11 mai : l'Apel a rencontré le ministre de l'éducation

Un énorme travail de préparation en perspective

L'Apel a pris acte de la décision du Gouvernement de programmer une reprise progressive des écoliers, collégiens et lycéens dès le 11 mai et l'Apel comprend l'intérêt éducatif et social d'une telle mesure.

Après avoir pris soin d'attendre ce jour et les discussions avec Monsieur le Ministre, l'Apel a été rassurée en apprenant la rédaction d'un protocole sanitaire d'ici deux semaines et en constatant la volonté de concertation pour préparer les conditions de cette reprise.

Cependant, les semaines à venir seront importantes car de très nombreuses questions devront être éclaircies. L'Apel a déjà fait part à Monsieur Jean-Michel Blanquer d'un certain nombre d'entre elles concernant par exemple :

- le maintien en confinement des élèves vulnérables ou qui ont un proche vulnérable et donc la continuité d'un enseignement à distance ;
- la nécessité d'une organisation des classes en groupes réduits pour respecter les distanciations corporelles ;
- la gestion pour les enseignants du cumul de cours en présentiel et d'autres à distance ;
- l'impact pour l'organisation des parents d'une reprise des cours à temps partiel ou alterné ;
- l'organisation des temps de cantine et périscolaires pour respecter les gestes barrières ;
- l'alternance des récréations, en particulier pour les plus petits ;
- les conditions spécifiques pour les enfants à besoins éducatifs particuliers ;
- l'organisation des stages en lycée professionnel ;
- la problématique des internats.

.../...

Télécharger le courrier dans son intégralité sur notre site :
http://www.apeldurhone.fr/crbst_8.html



**CAMPAGNE D'ADHÉSIONS A L'APEL 2020-2021 ;
téléchargez les documents utiles :**

L'association des parents d'élèves de votre établissement scolaire est heureuse de de vous accueillir et vous souhaite la bienvenue !



L'Apel, une équipe de parents bénévoles.



"Nous participons concrètement à la vie et à l'animation de l'établissement."

Nos actions :

- Accueil des parents,
- Organisation de conférences sur des thèmes éducatifs et pédagogiques pour les parents,
- Organisation des Rencontres Parents-Ecole (RPE ©),
- Mise en place et formation des parents-correspondants,
- Animation du Bureau de Documentation et d'Information sur l'Oriente (BDI-Oriente),
- Représentation au conseil d'établissement et auprès de l'organisme de gestion,
- Organisation de la fête de l'école, et autres activités...

L'Apel,

un mouvement, des services.

Pour soutenir les parents dans leur tâche éducative, l'Apel du département du Rhône et l'Apel Nationale ont également développé différents services :

- **Le service ICF (Information et Conseil aux Families) :**
 - initie et soutient la mise en place d'actions dans les domaines de l'orientation et du rapprochement entre école et monde professionnel,
 - accompagne les familles ayant un enfant à besoins éducatifs particuliers
- **Les subventions :**
 - afin de soutenir les activités des Apel d'établissement, et de favoriser l'équipement pédagogiques des classes (classes flexibles, école inclusive...)
- **L'information :**
 - pour être tenu informé de l'actualité éducative et de la vie du mouvement des Apel :
 - Newsletters (abonnement à la "Newsletter Families" sur <https://www.apelrhone.fr/index.html>)
 - Facebook et nos sites internet (www.apelrhone.fr, www.apel.fr)
- **La formation et l'accompagnement :**
 - pour toutes les équipes d'Apel d'établissement
 - "Comment organiser mes réunions ? A qui servent les statuts ? Comment recruter des bénévoles ? S'exprimer en public..."
- **Les représentations :**
 - auprès de l'Enseignement Catholique du diocèse de Lyon et au niveau national,
 - auprès des fédérations départementale et nationale des OGEc.
- **La plateforme téléphonique Apel Service au 01 46 90 09 60 :**
 - Une équipe de spécialistes (psychologues, conseillers scolaires, éducateurs spécialisés) est à votre écoute pour répondre à toutes vos questions.
- **La revue Famille & Éducation :**
 - magazine bimestriel qui propose des informations pratiques, des conseils, des témoignages et des pistes de réflexion sur l'éducation et la scolarité. Il est envoyée par courrier à tous les adhérents à l'Apel.

Toutes ces actions sont menées à bien grâce à votre soutien au mouvement des Apel.

Adhérez dès maintenant à l'Apel !

La convention de mandat Apel-Ogec...



L'Apel et l'Ogec : deux membres de la communauté éducative qui poursuivent le même objectif commun, dans le respect de leur mission spécifique.

Co-signer la Convention de mandat c'est permettre que :

- La présentation de l'Apel soit jointe au dossier d'inscription remis aux parents.
- La cotisation Apel figure sur la facture de scolarité du 1er trimestre.
- Au plus tard le 30 janvier de chaque année, l'Apel informe l'Ogec du montant de la cotisation à appeler auprès de chaque famille pour l'année scolaire suivante.
- Au plus tard le 31 octobre, l'Ogec reverse ses cotisations à l'Apel, et lui communique le fichier de tous les adhérents.
- L'Ogec informe les parents que leurs coordonnées seront transmises à l'Apel nationale et à la société d'édition de Famille & Éducation et feront l'objet d'un traitement informatique dans le cadre de la gestion de leur adhésion et de leur abonnement à la revue Famille & Éducation.

La Convention est annuelle et renouvelable d'année en année par tacite reconduction (il n'est donc pas nécessaire de la signer chaque année, ni lors d'un changement de président).

Si cette convention de mandat n'est pas encore signée dans votre établissement, vous pouvez demander à rencontrer le chef d'établissement pour :

- Lui rappeler le rôle essentiel joué par l'Apel au service de l'établissement et de l'Enseignement catholique, ainsi que les services apportés aux parents.
- Lui demander de bien vouloir joindre les documents sur l'Apel dans chaque dossier d'inscription remis aux parents.
- Lui demander que la Convention de mandat Apel-Ogec soit signée par ces 2 membres de la communauté éducative afin que l'Ogec puisse percevoir des familles leur adhésion à l'Apel, pour le compte de celle-ci.

Avec l'accord du chef d'établissement, vous pourrez alors rencontrer votre président d'OGEc pour lui demander de signer la Convention de mandat.

A noter :

1. C'est l'Apel de l'établissement qui fait le reversement des adhésions à l'Apel du Rhône au plus tard le 30 novembre, accompagné du formulaire et du fichier au format Excel des adhérents. Cf. https://www.apelrhone.fr/rhobst_00.html
2. La cotisation entière* doit être réglée dans l'établissement de l'enfant le plus JEUNE. Pour un enfant scolarisé dans un autre établissement, le parent ne paiera alors que la « part de la cotisation de l'Apel d'établissement ».
3. Un parent élu dans un Conseil d'administration Apel doit payer la cotisation entière* dans l'établissement où il est élu.

*Cotisation entière - 17,30 €, à reverser à l'Apel du Rhône + part que votre Apel d'établissement conserve.



Vous souhaitez + d'info ? contactez l'Apel du Rhône au 04 72 56 99 03



La newsletter n° 51 de l'Apel Nationale vient de paraître. Vous pouvez la consulter en ligne sur : <https://www.apel.fr/newsletters/newsletter-n51.html>



LA PLATEFORME
APEL SERVICE

Une équipe de spécialistes
(psychologues, éducateurs spécialisés,
conseillers scolaires, etc.)
**pour répondre au téléphone
à toutes vos questions**
Anonymat et confidentialité garantis

APPELEZ LE
01 46 90 09 60
du lundi au vendredi de 9h à 18h,
sauf le mardi de 14h à 19h
LA PLATEFORME
APEL SERVICE

apel

LA PLATEFORME APEL SERVICE RESTE A VOTRE ÉCOUTE !

Pendant la période de confinement, n'hésitez pas à poser vos questions à nos spécialistes sur notre plateforme Apel service.

Vous pouvez les joindre au 01 46 90 09 60.

Découvrez les réformes du secondaire.



La classe de 6ème

Attention : cette présentation ne prend pas en compte la situation actuelle et le changement des modalités d'examens et de concours du fait du Covid 19.

Découvrez les réformes du supérieur.



Attention : cette présentation ne prend pas en compte la situation actuelle et le changement des modalités d'examens et de concours du fait du Covid 19.

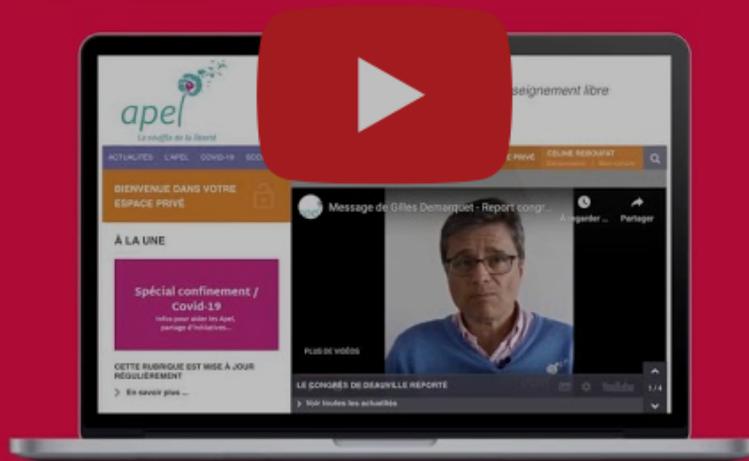


ASSOCIATION NATIONALE
DES PSYCHOLOGUES
DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

A l'attention des communautés éducatives :
Comment aborder l'après-confinement
et faciliter la reprise de l'activité
dans l'établissement scolaire
Version pour les familles.

Cliquez sur l'image pour télécharger le document.

dédiée aux responsables Apel



Depuis le début du confinement, l'Apel nationale se mobilise pour accompagner les parents et les responsables Apel, en leur donnant des informations et des outils, sur le site et l'espace privé.



Téléchargez les Brèves hebdomadaires du Codiec et de la Direction de l'Enseignement Catholique de Lyon du 16 et du 23 avril 2020, ainsi que les n° spéciaux "Coronavirus" : http://www.apeldurhone.fr/crbst_24.html



Compte-tenu des mesures de confinement préconisées par le gouvernement, **les locaux de l'Apel du Rhône sont actuellement fermés.** Nous restons bien entendu en contact avec vous par mail ; n'hésitez pas à nous envoyer vos messages.

Pour mémoire :

- **Marie José Gomez**, chargée de la comptabilité, des adhésions et des subventions : mariejose.gomez@apeldurhone.fr
- **Marie-Pierre Fougrouse**, chargée de l'administration et de la communication : mariepierre.fougrouse@apeldurhone.fr
- **Armelle Navarro**, chargée du lien avec les Apel d'établissement et du Service Information et Conseil aux Familles : actuellement en arrêt pour garde d'enfants, privilégiez les 2 adresses mails ci-dessus pour tous contacts.

.....

Cette lettre vous est transmise car vous faites partie d'une Apel d'établissement du Rhône.

N'hésitez pas à la diffuser et à nous faire part de vos remarques via le formulaire de contact : http://www.apeldurhone.fr/crbst_1.html

L'équipe de l'Apel du Rhône

.....



